

# Pour RADIO-SILENCE

## CHRONIQUE ÉCONOMIQUE « FINANCES – VERITES » N°36

« *Le DOUTE, en tout, est salutaire ! ?...* »

### **1) Dans l' ACTUALITE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE : ECO 1,**

La fumisterie de la recherche scientifique officielle s'étale au grand jour via le Parlement européen ces temps-ci avec le projet ITER. Tout le monde attend... depuis quand même 50 ans déjà, que débouche enfin sur une application, la recherche scientifique sur la fusion nucléaire. Toujours promise, toujours repoussée, l'application prototype a été enfin arrêtée avec le projet ITER que la France a réussi à obtenir sur son territoire dans l'espoir de retombées économiques. Les scientifiques, mis au pied du mur, ont bâclé ce projet pour justifier leurs énormes crédits publics. Plusieurs députés européens doutent... et questionnent la Commission.

Certains ouvrent des yeux ahuris sur les coûts de construction du réacteur, de recherche – encore ! – ITER qui auraient augmenté de 300% sur les prévisions initiales. La part du financement de l'UE est passée de 2,7 Milliards d'euros à 7,25 Mds € ! Et il resterait encore à financer 1,4 Mds € pour 2012-13... Les ministres du Conseil européen ne sont pas parvenus à s'entendre sur les questions du financement et les Etats européens n'apporteront pas plus de contributions. La conclusion générale serait, fin de la croissance oblige, que le budget d'ITER soit revu à la baisse... Du coup, d'un côté les politiques se demandent pourquoi on n'imagine pas la possibilité de retrait total du projet ITER, sauf en arrêtant son coût aux 4,5 Mds € actuellement atteints ? Pourquoi le PE n'a-t-il pas été consulté ? Les Parlementaires doutent de leur utilité et mettent en doute la validité même des affirmations scientifiques. Du coup les scientifiques ont des raisons de douter qu'ils puissent encore longtemps leurrer les politiques sur la perspective d'une application réelle de la fusion thermonucléaire ultra brûlante à plus de 100 millions de degrés et du coup doutent que les crédits continuent de pleuvoir ?

Là-dessus, FILLON, au Japon, doutant que les japonais continuent de croire à la solvabilité française a tenté d'apaiser leurs craintes –fondées- en promettant l'exercice de la rigueur budgétaire, donc l'augmentation des impôts et la stabilisation, c'est le moins, des dépenses publiques. Mais ne doutons pas que les japonais ont compris la nécessité de saisir encore quelque chose en France pour se payer de leurs créances douteuses... Si toutefois ils ont encore un doute sur le fait qu'il y aurait encore quelque chose à saisir...

*Sources : Deux questions au Parlement européen N°s P-5298/2010 et P-5557/2010, la presse en général.*

### **2) Dans l' ACTUALITE ÉCONOMIQUE FINANCIÈRE : ECO 2**

Deux nouvelles intéressantes sont tombées en ce mois de Juillet 2010 dont une ce matin 27 Juillet, de l'Assemblée Nationale, comme toujours après promulgations :

#### **1) 13 lois promulguées le 23 Juillet :**

Elles ont chacune pour objet spécifique d'approuver l'accord du GVT français avec tel ou tel des « Paradis fiscaux » visant, soit à éviter les doubles impositions comme avec le Kenya, soit, surtout, à l'échange de renseignements avec les douze « paradis fiscaux » ou réputés tels : Jersey, Guernesey, Île de Man, Îles vierges Britanniques, Bahamas, Îles Turques et Caïques, Bermudes, Îles Caïmans, Gibraltar, St-Marin, Liechtenstein, Andorre. Aucun des documents matérialisant les accords passés et théoriquement annexés aux lois prises n'est accessible directement sur le site de légifrance. On ne connaît donc pas exactement leurs contenus. Mais on le devine, p.e. : *Gvt des Bermudes dis-moi qui place des capitaux chez toi ?*

Mais enfin, quand on sait qu'il n'y a, depuis des décennies, que des prête-noms, du genre descendant noir, d'esclaves noirs, en train de siroter un coca-cola sur les plages des Bahamas et touchant « au noir » 30.000 dollars par an à ne rien faire que signer des documents auxquels il ne comprend rien, en marquant son

nom à lui seul partout, je ne pense pas que le gvt, depuis Paris aura beaucoup à se mettre sous la dent... Dans toutes ces îles et tous ces ports-francs, curieusement ignorés, les « coupures » des pistes sont tellement nombreuses que le doute sera la règle et l'efficacité fiscale française quasi-nulle... Surtout que les capitaux peuvent disparaître de là pour aller ailleurs en moins de deux minutes !

## **2) « Le doute se généralise » en matière financière :**

Un certain Paul JORION, un journaliste de « Press'lib » qui a déjà écrit : « L'Implosion : la Finance contre l'économie (Fayard) », constatation que je vous ai moi-même livré dans cette chronique, a inspiré un « billet » de François LECLERC sur 24hGOLD avec ce titre : « Le DOUTE se généralise ».

Il souligne la désorientation des « marchés » et la recherche anarchique de solutions alternatives à la crise financière, c'est-à-dire au plafonnement de la création de monnaie-crédit par les banques et du même coup au doute qui s'est installé sur la validité des anciennes théories comme celle de Keynes. Il serait temps. Les perspectives de la stabilité économique et donc de la fin de l'argent facile découlant de la « croissance » supposée illimitée il y a 40 ans, perturbent évidemment les profiteurs du « système » qui s'était consolidé sur ces deux théories : monnaie-crédit et croissance. La fin de l'expansion de la première mettant un terme à la seconde, et inversement.

Le CEBS (Committee of European Banking Supervisors), réunissant les régulateurs des marchés et des banques, se résignerait, précise l'article, « à admettre la transparence comme étant la clé du succès dans un monde financier où celle-ci est souvent revendiquée mais rarement rencontrée » ! ? 91 Banques seraient sur la sellette. En attendant les résultats des tests d'efforts conduits par le CEBS qui devaient être publiés le 23 Juillet, des rumeurs sur des résultats partiels et intermédiaires publiés par le Crédit Suisse récemment, lequel s'est fait plaisir égoïstement, ont ajouté à la confusion générale sans rassurer personne. Les questions qui se posent sont par exemple : « Les test officiels européens vont faire foi, mais de quoi ? », ou encore, « Les paramètres détaillés des tests ne vont-ils pas être fixés après les résultats finaux des analyses au lieu de l'être avant, afin de claironner des statistiques rassurantes ? ». Des mesures contradictoires sont prises partout dans une espèce de panique larvée. Tout le monde est assommé par cette perspective « incroyable » de l'arrêt de l'expansion qui signifie tout simplement que dorénavant il va falloir payer réellement ce que l'on achète. La stabilité naturelle fait peur au monde financier qui en arrive, comble de l'horreur, à douter de lui-même.

Personnellement je dirai que le doute des financiers ne peut que rendre optimiste l'économie générale. Outre le fait que leur doute, 40 ans après, confirme le mien qu'ils m'ont reproché à l'époque, confirme en même temps ma clairvoyance qui m'a valu l'exclusion de la filière royale qui n'était en fait, et la dessus il n'y a plus de doute, que la filière satanique. Le monde souffre à cause de leur prétention et tant mieux s'ils souffrent plus que les autres. La dessus pas de doute...

**Sources : Assemblée Nationale, 24hGOLD : <http://www.24hgold.com/francais/actualite-or-argent-le-doute-se-generalise.aspx?article=3003442906G10020&redirect=false&contributor=Paul+Jorion>**

## **3) Dans l' ACTUALITE ÉCONOMIQUE MONÉTAIRE : ECO 3** ***ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM***

Deux nouvelles intéressantes encore en matière monétaire à porter à votre connaissance en cette fin Juillet 2010 :

### **1) Des pièces d'Or russes seraient fausses :**

La Russie, nous dit 24hGOLD, dans le cadre de ses chroniques de l'Or, « a été un des plus gros acheteur d'Or depuis le début 2010, elle en a acheté chaque mois »... Je me demande effectivement à quoi ont bien pu servir tous ses achats d'Or ? Probablement a beaucoup de finalités différentes surtout composées d'Or-Papier, de « Swaps », de stocks monétaires ou industriels. Mais aussi peut-être à une finalité plus douteuse ?

On apprend en effet que la Banque Centrale de Russie se serait engagée, selon une mention rapportée du talk-show de TV-Rain RU, à racheter des pièces d'Or émises préalablement par elle au type « St-GEORGE le Conquérant » au prix de 9.300 roubles, **en dessous du pair** de 10.000 roubles (prix au poids de l'Or pur).

On apprend également que l'International Reserve Payment System – IRPS – présidée par Mr STERLIGOFF vient de décider d'exclure les pièces d'Or d'origine russe de son catalogue et de revendre toutes celles achetées pour le compte de ses investisseurs. Cette société vient en effet d'avoir vent que des pièces de ce type au titre officiel de 999 millièmes de fin auraient rouillées après avoir été enterrées par un particulier sous un chêne ! ? Comme l'Or est considéré comme pur à ce titre et même à 975 pour mille seulement, comme nos lingots des années 60 et 70 encore qui oscillaient entre 975 et 1000, on sait que physiquement et chimiquement une pièce d'Or à ces titres ne peut jamais rouiller. Donc, la suspicion de fraude de la Banque de Russie, laquelle agit comme une coupable en les rachetant aussitôt, semble se renforcer.

Méfiez-vous donc au plus haut degré lors d'un achat d'Or et exigez toutes les vérifications chimiques et physiques communément reconnues comme probantes. Et faites donc un test avec l'une d'elles en la laissant à rouiller éventuellement aux intempéries ou en terre... Le doute sur la pureté des pièces d'Or est ici la mère de toutes les sûretés.

## **2) Les euros-billets avoueront leurs nationalités en 2011 :**

Une question au Parlement européen du 30 Juin dernier (2010) en dit long sur la totale incompétence des députés européens en matière monétaire, mais aussi sur la bonne volonté de quelques uns d'entre eux à servir réellement le BIEN des Peuples. C'est le cas d'un député autrichien, NI au PE, Mr Andreas MÖLZER, lequel vient de déposer le 30 Juin une question avec demande de réponse écrite à la Commission.

Il en ressort que les billets en euros qui étaient déjà codés de manière à permettre l'identification de leur appartenance à telle ou telle masse monétaire nationale des pays de la zone euro vont avouer leurs nationalités en 2011 ! Dorénavant, au lieu d'une lettre anonyme (U pour la France) associée au numéro, ce sera le symbole classique de chacun des Pays, bien connu du grand public comme FR pour la France... Le député demande pourquoi ce « code Pays » a été introduit alors que cela est évident : conversion de la masse monétaire nationale en FF en billets en euros et de même pour chacun des autres Pays. Il demande encore les possibilités de réintroduction de ces billets en euros dans la masse monétaire de chacun des Pays ce qui est encore évident puisqu'ils ont toujours continué d'y être comptabilisés par chaque BCN. Mais il demande aussi quelque chose de pertinent : « Quelles garanties pouvez-vous donner aux citoyens concernant la valeur nominale des billets en euros » ? Cette question qui va droit au sujet que je vous ai promis d'aborder prochainement sur la situation agrégée des contreparties monétaires de l'eurosystème, pose le vrai problème !

Là, je lui ai donc écrit pour lui proposer mes services, comme à Mr GOLLNISCH, également NI après que son groupe ait été détruit par la perverse présidence précédente du PE, et lui demander la réponse, car je ne la trouve pas encore, que la Commission doit lui faire ? J'en suis très curieux... et vous ?...

En tout cas le doute sur l'Euro va entraîner le renationalisation ouverte de facto des billets en euros.

*Sources : 24hGOLD : « De la rouille sur les pièces d'or pur émises par la Russie » dans la rubrique : « Chronique de l'Or » du 21/07/2010. Parlement européen : question parlementaire avec demande de réponse écrite N° E-4853/2010 du 30 Juin 2010 (cf. : mon histoire de la monnaie aux chapitres sur l'euro).*

**LMDM**